



LA MINUTE  
SAUVAGE



M. Thomas Buberl  
Directeur général, groupe AXA  
Directeur, Fonds AXA pour le progrès humain

M. Étienne Bouas-Laurent  
CEO, AXA Belgium

M. Yann Arthus-Bertrand  
Président, fondateur, Fondation Good Planet

M. Cédric Javanaud  
Directeur général, Fondation Good Planet,

Steven Bloemen  
Président, Fondation GoodPlanet Belgium

Bruxelles, le 6 octobre 2026

**Objet : Rôle problématique du groupe AXA dans le projet d'urbanisation – destruction de la « friche Josaphat », écrin de biodiversité et solution fondée sur la nature, à Bruxelles. Lettre ouverte.**

Messieurs les directeurs,  
Messieurs les présidents,

Par la présente, nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur un projet d'urbanisation qui pose un grand problème à Bruxelles, dans la commune de Schaerbeek, sur la « Josaphat », auquel vous êtes actuellement associé directement ou indirectement.

**A) La « Josaphat », écrin naturel indispensable pour Bruxelles**

Cette espace naturel d'environ 22 hectares, une ancienne gare de triage désaffectée dans laquelle la nature a repris ses droits, est fameuse à Bruxelles tant elle est très vivement défendue par des milliers de citoyens depuis de nombreuses années.

Ce site constitue en effet un ensemble écologique spécifique et significatif à Bruxelles, où coexistent des biotopes variés qui accueillent une biodiversité exceptionnellement riche. Les nombreux naturalistes qui documentent la présence de la faune et de la flore sur place y ont ainsi identifié 1668 espèces distinctes, dont 136 rares ou très rares; et au

moins 127 espèces d'abeilles sauvages par ailleurs recensées dans la revue scientifique internationale « Insect Conservation and Diversity »<sup>1</sup>.

Ce site constitue un élément essentiel du maillage vert du Nord-Est bruxellois, et une aire de repos pour les oiseaux migrateurs.

Il est en outre une « solution fondée sur la nature » irremplaçable pour faire face aux impacts du changement climatique dans cette partie de la ville déjà densément bâtie. Îlot de fraîcheur qui modère les températures locales lors des canicules déjà létales à Bruxelles, espace perméable capable d'absorber les eaux pluviales qui saturent le réseau d'égouttage lors des inondations qui vont devenir plus fréquentes, longues et intenses, l'espace naturel Josaphat soutien directement la santé physique et mentale de la population.

### ***B) Le projet d'urbanisation/destruction du site Josaphat est très impopulaire***

Le projet d'urbanisation au sujet duquel nous vous interpellons conduirait à détruire irrémédiablement une partie très importante de la biodiversité sur place, et à dégrader irréversiblement les services écosystémiques irremplaçables fournis par ce lieu.

Comme vous le savez peut-être, Axa Belgium a constitué un consortium avec la société Eiffage, et obtenu en 2023 le marché « Phase 1A de Développement Josaphat ». Ce projet porte sur une surface d'environ 4 ha, la construction de 509 logements, dans la partie la plus riche naturellement de ladite « Josaphat ».

S'agissant de la « phase 1 A », ce projet doit être suivi d'autres développements, qui conduiraient à urbaniser une partie plus importante encore de cet espace renaturé, sans qu'à ce jour les données précises ne soient rendues publiques.

Ce marché a été conclu dans des conditions particulièrement problématiques qui ont défrayé la chronique en région de Bruxelles-Capitale et suscité un surcroît de tension<sup>2</sup>, alors que le plan structurant antérieurement promis (un « Plan d'Aménagement Directeur ») dont la signature devait conditionner la réalisation du projet n'a pas pu être conclu par aucun gouvernement. Jamais les présentations du projet par les autorités publiques en charge n'ont pu aboutir à une forme de consensus.

L'enquête publique qui fait l'objet de ce courrier est la quatrième relative à l'urbanisation de ce site. Les trois enquêtes précédentes ont été l'occasion de levées de boucliers systématiques, tant l'absurdité de bétonner cet espace naturel saute aux yeux et soulève des questions y compris juridiques, insolubles dans le béton.

Cette enquête intervient alors que le gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale a décidé de « geler » le développement de ce projet pendant 18 mois à compter de la publication de sa déclaration de politique régionale en février 2026. L'incohérence de cette démarche n'a échappé à personne et heurte.<sup>3</sup>

---

1 Vereecken, N.J., Weekers, T., Marshall, L., D'Haeseleer, J., Cuypers, M., Pauly, A., Pasau, B., Leclercq, N., Tshibungu, A., Molenberg, J.-M. and De Greef, S. (2021), Five years of citizen science and standardised field surveys in an informal urban green space reveal a threatened Eden for wild bees in Brussels, Belgium. *Insect Conserv Divers*, 14: 868-876. <https://doi.org/10.1111/icad.12514>

2 <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/bruxelles/recours-au-gouvernement-contre-l-attribution-du-marche-de-la-josaphat/10449558.html>

3 <https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/2026/08/17/jusqua-537-logements-en-plein-moratoire-de-18-mois-le-dossier-josaphat-sera-de-retour-a-la-rentree-avec-une-demande-de-permis-de-lotir-MBKFR2UJR5BZLDCVAOWE6RTGOI/>

Elle est d'autant plus problématique que le 29 octobre 2025, le tribunal de première instance francophone de Bruxelles a ordonné à la Région bruxelloise de :

*« prendre les mesures nécessaires pour suspendre l'urbanisation et l'imperméabilisation des sites et terrains non bâtis de plus de 0,5 ha sur son territoire, et ce, jusqu'à l'adoption du PRAS [...] et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2026 ».*<sup>4</sup>

Dans son jugement, le tribunal a notamment souligné que les réglementations relatives à l'urbanisme et l'aménagement du territoire de la Région bruxelloise sont « obsolètes » et ne permettent pas à la Région d'organiser son développement tout en respectant ses engagements et ses obligations climatiques (captation de carbone et adaptation). La région a fait appel de ce jugement, et la procédure est toujours pendante.

La démarche que Axa Belgique, associée à Eiffage, a initié alors que la suspension ordonnée par le tribunal a toujours cours, ouvre manifestement un risque financier et juridique tout à fait évitables.

En outre, cette initiative dégrade significativement l'image d'Axa, tant ce qui constitue un forçage qui a cours depuis de nombreuses années et qui intervient ici au moment où le tribunal bruxellois constate plusieurs fautes de la Région, est aux antipodes des besoins et des nécessités dont tout le monde a pris conscience au décours de l'été 2026 climatiquement désastreux. Alors que le changement climatique fait brûler la planète, et alors que la Justice bruxelloise condamne la Région pour son inadaptation au changement climatique, le fait qu'Axa dépose à nouveau une demande pour urbaniser/détruire la partie écologique la plus riche du joyau de biodiversité qu'est la Josaphat heurte fortement.

Plus de 15.000 citoyen.ne.s ont introduit une lettre de réclamation lors de l'enquête publique de cette nouvelle demande.<sup>5</sup> Il s'agit d'un nombre exceptionnellement élevé, obtenu grâce à l'action du collectif « Sauvons la Josaphat » et d'un réseau dense de citoyen.ne.s mobilisé.e.s. Ce mouvement traduit bien la préoccupation très forte d'une part croissante de la population en faveur de la nature dans son milieu de vie et du besoin d'adapter la ville aux impacts du changement climatique, grâce à la nature.

### **C) Une contradiction flagrante avec les engagements d'Axa et ceux des fondations pour le progrès humain et Good Planet**

Ce projet entre manifestement en complète contradiction avec les engagements environnementaux et climatique d'Axa, son fonds, et avec les principes et les buts de la fondation Good Planet, tant dans son centre français que dans sa branche belge.

Nous tenons à souligner les engagements publiquement pris par le groupe Axa, par Axa Belgium et par la fondation d'Axa pour le progrès humain, en matière d'environnement et de climat :

#### **a) Engagements pour la biodiversité et le climat du groupe AXA**

Le 15 septembre dernier, AXA a annoncé son plan stratégique 2027-2029 et rappelé à cette occasion que l'adaptation au changement climatique est un risque émergent majeur pour toute la société, mais également pour le secteur de l'assurance. Vous y

<sup>4</sup> <https://wearenature.brussels/communique-de-presse-decision-historique-le-tribunal-de-premiere-instance-de-bruxelles-ordonne-un-moratoire-sur-lurbanisation-a-bruxelles/>

<sup>5</sup> <https://www.bruzz.be/actua/politiek/openbaar-onderzoek-afgelopen-15000-reacties-tegen-woningen-op-de-josaphatsite-2026-09-28>

souligniez que :

*« Pour que les risques restent assurables, **nous mettrons la prévention au cœur de notre offre et de notre proposition de services.** C'est notre réponse à la demande croissante de nos clients pour ces solutions, totalement alignée avec notre **ADN d'engagement social et environnemental.** »<sup>6</sup>*

Votre groupe a déjà précisé que « **Le coût de l'inaction face au changement climatique est bien supérieur au coût de l'adaptation** ». <sup>7</sup>

Vous souligniez également plus tôt que ces risques ne sont pas seulement sociétaux et assurantiels, mais recèlent également une importance réputationnelle majeure pour les acteurs économiques :

*« **Contentieux climatiques** liés aux substances chimiques comme les PFAS, ou encore les actions en justice visant à engager la responsabilité des entreprises dans le changement climatique. **Ces risques sont souvent portés par des ONG ou des mouvements citoyens, et peuvent entraîner des conséquences financières et réputationnelles majeures.** »<sup>8</sup>*

b) Engagements pour la biodiversité et le climat du Fonds AXA pour le progrès de l'humain

Le Fonds AXA pour le progrès humain, dans son axe d'action « Nature », affirme :

*« **Protéger le vivant pour un avenir durable***

*À travers ses engagements pour la Nature, le Fonds AXA pour le Progrès humain **agit pour restaurer, préserver et gérer durablement les écosystèmes pour les générations futures, en développant une culture de prévention des risques naturels.** »<sup>9</sup>*

*« Répondre à l'urgence environnementale*

***Aux côtés de partenaires de terrain et des communautés locales,** le Fonds AXA pour le Progrès humain co-construit des projets dans les domaines de la transition agricole et forestière, de l'eau et des océans, **des relations ville-nature** et des aires protégées terrestres et marines. **Ces initiatives visent à lutter contre l'érosion de la biodiversité, à protéger la santé des sols et les ressources en eau,** tout en favorisant des systèmes alimentaires sains et résilients, grâce à des mécanismes financiers innovants pour soutenir la transition écologique sur le long terme. »*

*« Un engagement systémique pour la nature*

***Réconcilier l'humain et le vivant n'est pas un slogan. Protéger les écosystèmes clés, c'est protéger les communautés qui en dépendent : la qualité des sols détermine les ressources en eau, les forêts régulent le cycle de l'eau, et l'océan -***

---

6 <https://www.axa.com/fr/presse/communiques-de-presse/axa-annonce-son-plan-strategique-2027-2029-ainsi-que-ses-objectifs-financiers>

7 <https://www.axa.com/fr/actualites/parole-de-leaders-cout-de-l-inaction-face-au-changement-climatique>

8 <https://www.axa.com/fr/actualites/parole-de-leaders-faire-face-a-des-risques-en-mutation>

9 <https://axafoundation.org/fr/nos-domaines-action/nature>

***le réceptacle ultime - reflète l'état de santé général de notre planète.***

*Chaque projet soutenu par le Fonds AXA pour le Progrès humain s'inscrit dans une chaîne d'interventions - de la science aux citoyens, du local au global - qui démontre qu'il est possible, ensemble, de réparer, de prévenir les risques et de préparer l'avenir. »*

De même, le Fonds Axa pour le progrès humain a lancé un appel à contribution le 9 juillet 2026 « Pour entreprendre l'adaptation au changement climatique »<sup>10</sup>. On lit notamment :

***« L'adaptation locale face à l'urgence climatique est une nécessité absolue***

*Canicules, inondations, incendies, recul du trait de côte: en France, le changement climatique fragilise déjà la vie quotidienne et l'économie des territoires, comme en témoigne le coût majeur de l'été 2025 (10,1 milliards d'euros), ou encore les pertes humaines (5 000 décès liés à la chaleur en 2023). »*

On ne peut douter que cet engagement pour la France vaille également pour la Belgique, elle aussi confrontée au même défi climatique, sur un territoire plus encore densément peuplé.

c) *Engagements pour la biodiversité et le climat de AXA Belgium*

Axa Belgium revendique une forte mobilisation en faveur du climat et de la biodiversité :

***« Face à l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes en Belgique, AXA Assurances réaffirme son rôle d'acteur engagé dans la prévention et la mitigation des risques liés au changement climatique. AXA Climate, entité du Groupe AXA composée de plus de vingt chercheurs spécialisés en climatologie et en science des risques, a étudié le futur climatique et les principaux périls pour 8 villes belges, résultat qui seront restitués lors de conférences regroupant les courtiers. On estime que des villes comme Bruxelles ou Anvers auront en 2080 un climat similaire à celui de la région des Abruzzes dans le Sud de l'Italie aujourd'hui. L'idée peut paraître séduisante mais, contrairement aux Abruzzes, nos infrastructures, villes et modes de vie ne sont pas adaptés à un tel climat. »***  
(...)

***« En tant qu'assureur, notre rôle ne se limite pas à la couverture des risques : nous avons une responsabilité dans la préparation de la société aux défis climatiques. L'idée est de pouvoir aider à atténuer autant que possible le réchauffement climatique, tout en s'adaptant aux changements à venir », souligne encore Serge Martin. »*** (...)

***« Des risques croissants pour le territoire belge***

***Les experts d'AXA Climate ont identifié 3 risques majeurs pour la Belgique liés au changement climatique : des chaleurs extrêmes de plus en plus fréquentes, d'importants stress hydriques et des risques d'inondations accrus.***

***D'ici 2050, certaines régions belges, dont Bruxelles et Anvers, pourraient connaître des vagues de chaleur dépassant les 36°C pendant une semaine. Ces températures extrêmes auront un impact direct sur la santé publique, la productivité des travailleurs et la continuité des activités économiques.***

---

<sup>10</sup> <https://axafoundation.org/fr/actualites-et-projets/un-appel-a-contributions-pour-entreprendre-ladaptation-au-changement-climatique>

*Par ailleurs, la Belgique pourrait faire face à un **important stress hydrique d'ici 2050**. Ce phénomène se manifeste d'une part par une augmentation des précipitations en hiver, aggravant les risques d'inondations ; et d'autre part par des périodes de sécheresse plus longues en été, combinées à une hausse de la consommation d'eau, notamment dans les secteurs technologiques et industriels.*

***À titre d'exemple, le centre historique de Bruxelles pourrait se retrouver sous 1m d'eau lors de précipitations intenses d'ici la moitié du 21e siècle.** »<sup>11</sup>*

*d) Engagements pour la biodiversité et le climat de AXA Belgium en partenariat avec la fondation Good Planet Belgium*

Le 21 février 2026, Axa Belgique lançait une communication avec la fondation Good Planet fondée par Yann Arthus Bertrand<sup>12</sup>, en ces termes :

***Imaginer des territoires résilients face au climat avec la Fondation GoodPlanet***

*Une approche éco-positive reposant sur trois piliers*

***Le Fonds AXA pour le Progrès humain s'associe à la Fondation GoodPlanet fondée par Yann Arthus-Bertrand, pour renforcer la résilience des territoires français face au changement climatique.*** Depuis trois ans, nous avons co-développé un programme ambitieux combinant agroécologie, science et engagement des jeunes. Ce programme vise à restaurer les cycles de l'eau, à ***protéger la biodiversité et à mobiliser les citoyens autour d'une vision positive de la transition écologique.*** (...)

La branche belge d'Axa affirme d'ailleurs que la soutenabilité est « *inscrite dans son ADN* », qu'elle « *éduque le public au changement climatique avec Good Planet* » et « *combat le changement climatique* ». <sup>13</sup>

Axa Belgium mentionne encore la fondation GoodPlanet Belgium comme partenaire durable et présente son action en ces termes :

***« AXA Belgium a à cœur de sensibiliser ses employés et les générations futures au changement climatique à travers sa formation AXA Climate School. Dans les écoles, grâce à notre partenariat avec l'ASBL GoodPlanet, nous proposons des ateliers de deux fois 50 minutes aux élèves âgés de 14 à 18 ans. À l'aide de vidéos, de quiz et de matériel d'apprentissage interactif, GoodPlanet explique aux élèves les causes et conséquences du changement climatique et les amène à réfléchir aux solutions, faisant des jeunes les ambassadeurs climatiques de demain. Nous avons pour objectif de former plus de 18.000 élèves du secondaire d'ici fin 2025. »***<sup>14</sup>

La Fondation Good Planet Belgium prépare quant à elle, avec le soutien d'Axa :

*« Un atelier climatique spécialement adapté aux écoles.*

<sup>11</sup> <https://www.axa.be/fr/presse/2025/1250-courtiers-en-assurance-prepares-a-ladaptation-au-climat>

<sup>12</sup> <https://axafoundation.org/fr/actualites-et-projets/imaginer-des-territoires-resilients-face-au-climat-avec-la-fondation-goodplanet>

<sup>13</sup> <https://cdn.website.axa.be/fr-be/-/media/axa-documents/library-public/other/2/1/0/f/3/AXA%20Belgium%20-%20Corporate%20presentation.pdf?rev=6a6b7af97e274219a41c7aa886879604>

<sup>14</sup> <https://www.axa.be/fr/a-propos-axa/partenaires-durables>

***Une occasion fantastique d'ouvrir le dialogue sur la question du climat avec vos élèves !***

*Vous désirez donner à vos élèves une **vision systémique du sujet complexe qu'est le dérèglement climatique** ? Et les aider à identifier quelques **solutions pratiques** à mettre en œuvre par eux-mêmes ou avec la classe/l'école ?*

*Avec le Climate School Workshop, vos élèves comprendront les causes et conséquences du dérèglement climatique, **réfléchiront ensemble aux solutions**.. le tout de manière ludique et collective. »*

*« Ce projet est soutenu par Axa Belgium »<sup>15</sup>*

**D) L'incompatibilité manifeste du projet d'urbanisation/destruction de la Josaphat avec les enjeux climatiques et vos engagements**

Il est particulièrement manifeste que l'urbanisation/destruction de la Josaphat s'inscrit frontalement en faux de l'ensemble de ces engagements :

- détruire un espace naturel dont la biodiversité est exceptionnelle est contraire à la prévention des risques climatiques,
- quoique des techniques de compensation sont invoquées (toitures vertes, gestion de l'eau à la parcelle, etc.), il est établi qu'il n'est en réalité pas possible de compenser la destruction de services écosystémiques précieux rendus par des sols vivants, ni, non plus, d'arrêter l'érosion de la biodiversité en continuant de détruire et morceler son habitat, comme le ferait inévitablement l'urbanisation du site Josaphat,
- Josaphat est un endroit idéal pour favoriser les relations ville-nature à Bruxelles, c'est d'ailleurs l'une des propositions soutenue depuis longtemps par les collectifs et les communautés locales qui défendent ce site depuis 2015,
- les plus de 22 hectares de cet espace naturel sont nécessaires à l'adaptation locale aux impacts du changement climatique, notamment en ce qu'ils constituent un îlot de fraîcheur, une zone de tamponnage nécessaire des eaux de pluies lors des fortes précipitations, et un filtre naturel de l'air dans cette zone dont l'atmosphère est polluée,
- il n'est pas cohérent, ni responsable, de former des jeunes aux impacts du changement climatique et à la nécessité impérieuse d'adapter nos territoires aux impacts, tout en portant ou soutenant un projet qui détruit une solution fondée sur la nature et sa biodiversité exceptionnelle.

Pour démontrer qu'il est possible, ensemble, de réparer et prévenir les risques, de protéger la biodiversité comme Axa et ses partenaires environnementaux s'y engagent, nous pensons nécessaire que vos sociétés se retirent de ce projet d'urbanisation/destruction de la Josaphat, et de tout soutien à ce projet.

Nous ne pourrions accepter que des entreprises et fondations aussi importantes que les vôtres communiquent amplement sur la nécessité de protéger la nature, de lutter contre le changement climatique et de nous y adapter, tout en organisant et en soutenant la destruction d'une solution fondée sur la nature particulièrement précieuse dans la capitale de l'Europe.

La dissonance entre le discours et les actes, qui est déjà manifeste alors qu'Axa sollicite un permis d'urbaniser/détruire la Josaphat fortement défendue par les citoyens.ne.s, deviendrait irréconciliable et insurmontable dans le cas où le projet serait mené à terme.

---

<sup>15</sup> <https://www.goodplanet.be/fr/climate-school-workshop/>

Évidemment, avant même les considérations relatives aux enjeux de communication, qui sont une partie très importante de la lutte contre le changement climatique, la préservation de ce poumon vert et de cette oasis de biodiversité nous apparaît comme une nécessité.

Nous avons donc l'honneur de vous demander de mettre un terme à ce projet et de laisser l'espace naturel Josaphat à la nature et aux bruxellois.es qui en ont besoin pour que leur quartier, et leur ville, restent vivables dans le nouveau régime climatique.

Vous remerciant de votre attention et dans l'attente de lire votre réponse à la présente, nous vous prions Messieurs les directeurs, Messieurs les présidents, d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Mario Ninanne, pour l'ASBL Bruxelles Nature  
Bernadette Stallaert, pour l'ASBL CCN Vogelzang CBV  
Thomas Jean, pour La Minute Sauvage  
Jean-Baptiste Godinot, pour l'ASBL We Are Nature.Brussels



LA MINUTE  
SAUVAGE

